



# CATALOGUE DE FORMATION

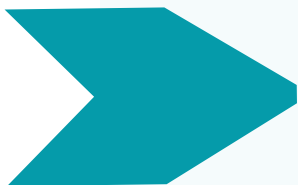
2023



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTION DE FORMATION



---

## PRÉAMBULE

FORMASENS • organisme de formation de la Fondation Pluriel • vous propose de découvrir son catalogue de formation 2023 dédié au secteur médico-social. Vous y trouverez des formations autour du handicap :

- À destination des professionnels, sur l'accompagnement des personnes handicapées, pour leur permettre de connaître les différents handicaps (intellectuel et psychique, l'autisme) et d'enrichir leur accompagnement (Facile À Lire et à Comprendre...);
- À destination des personnes handicapées intellectuelles, autour de leur vie professionnelle (qualité, sécurité alimentaire...) et quotidienne (aller sur internet, parler en public...). Cette partie est présentée en FALC, pour permettre aux personnes handicapées de choisir leurs formations, et aux professionnels qui les accompagnent d'avoir un outil de présentation adapté.

Toutes les formations sont proposées en intra (le formateur vient former un groupe d'apprenant dans vos locaux, aux dates définies avec vous).

FORMASENS étant certifié Qualiopi, la qualité de ses actions de formation est garantie et le financement de ses formations par l'Opco est sécurisé.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour des besoins de formation sur mesure !

---



# SOMMAIRE

<b>HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES.....</b>	<b>4</b>
Approche du handicap intellectuel .....	5
Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....	6
Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles .....	7
Accompagner les personnes handicapées sur Internet .....	8
Accompagner des personnes handicapées vieillissantes à domicile.....	9
Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	10
Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	11
Qu'est-ce que l'autisme ?.....	12
Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables.....	13
Découvrir le handicap psychique.....	14
Accompagner le handicap psychique.....	15
Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A) .....	16
Les lois et outils du secteur médico-social .....	17
Le référentiel d'évaluation de la HAS .....	18
Pratiquer les achats au sein de son organisation.....	19
Formation civique et citoyenne .....	20
<b>FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES.....</b>	<b>23</b>
Intégrer un ESAT : comprendre son environnement de travail.....	24
La qualité à l'ESAT .....	26
Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT .....	28
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT .....	30
Préparer ma retraite.....	32
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS).....	34
Parler en public .....	36
Devenir un pair-aidant .....	38
Aller sur internet.....	40
Initiation aux premiers secours.....	42
<b>CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.....</b>	<b>45</b>

*Pratique : imprimez de la page 21 à 44 pour sortir le catalogue dédié aux personnes handicapées intellectuelles !*



---

## **HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES**



# Approche du handicap intellectuel

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'être amené à travailler en lien avec des personnes handicapées intellectuelles : personnes accompagnées par sa structure ou collègues.

Souvent peu connu, le handicap intellectuel nécessite d'être compris pour lever les éventuelles a priori et pouvoir interagir au mieux avec ces personnes.

Cette formation vous propose de découvrir le handicap intellectuel.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap
- Communiquer de façon adaptée avec les personnes handicapées intellectuelles
- Identifier les enjeux de l'inclusion

## Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap intellectuel
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Le handicap

- Définition
- Le handicap intellectuel
- Le handicap au quotidien
- Les droits des personnes
- Les structures accueillantes
- L'accessibilité : les aspects réglementaires, le S3A (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité), l'inclusion

### > La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale

### > Sensibilisation à l'auto-représentation

- L'autodétermination
- Les associations d'auto-représentation

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, positive, démonstrative

Intervention possible d'une personne handicapée membre d'une association d'auto-représentation

Mises en situation, supports vidéos, échanges avec une personne handicapée intellectuelle

Questionnaire d'évaluation final



# Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels

Comme tout adulte, les personnes handicapées intellectuelles peuvent souhaiter avoir des enfants, et devenir parents.

Comment les accompagner et quelles sont les particularités à prendre en compte ?

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Entendre, accueillir et accompagner un désir d'enfant
- Identifier les particularités de la parentalité des personnes handicapées
- Savoir quel réseau mobiliser pour travailler en partenariat

## ➤ Public

- Professionnels accompagnant des adultes handicapés intellectuels
- Maximum 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Contexte, données chiffrées et préjugés

### > Le désir d'enfant

- Les motivations
- Comment l'accueillir et l'accompagner ?

### > La parentalité

- Les incidences du handicap des parents dans la prise en charge de leurs enfants, par tranche d'âge
- L'accompagnement dès la grossesse
- La mobilisation d'un réseau de partenaires pour une intervention précoce et coordonnée entre tous les intervenants :
  - Protection Maternelle et Infantile (PMI)
  - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
  - Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
  - Coordination Parentalité (CoPa)

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Connaissance du handicap intellectuel

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active et participative

Exemples, échanges, brainstorming, témoignages d'adultes, d'enfants et de professionnels

Remise d'outils : rétroplanning, échelle de Brazelton, plaquettes des partenaires, bibliographie

Questionnaire d'évaluation final

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Approche du handicap intellectuel (p. 5)



# Temps libre et animation auprès de personnes handicapées intellectuelles

Le respect des envies et besoins des personnes handicapées intellectuelles est essentiel. La prise en compte des temps libres des personnes est primordiale. Si l'accompagnement éducatif nécessite des connaissances, des savoir-faire, et un savoir-être particuliers, l'animation et la mise en place de projets d'activités demandent également des compétences spécifiques.

## ► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier des besoins et des envies de personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en place un projet ou un programme d'animation
- Accompagner des projets de vacances
- Cibler des partenariats

## ► Public

- Personnes chargées d'animation auprès de personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

## ► Contenu de la formation

- > Le handicap intellectuel
- > Le temps libre dans notre société / pour les personnes
- > Les besoins, les envies
- > La démarche de projet d'animation
  - Objectifs
  - Budget
  - Évaluation
- > Les vacances des personnes handicapées intellectuelles
- > Le partenariat

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, participative

Cas pratiques, supports vidéos, échanges avec des personnes handicapées intellectuelles, exemples concrets portés par des membres d'une association d'auto-représentants

Questionnaire d'évaluation final

### FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes handicapées sur internet (📄 p. 8)



# Accompagner les personnes handicapées sur internet

Les personnes handicapées intellectuelles utilisent de façon régulière internet et les réseaux sociaux, mais ces usages ne sont pas sans risques. Il est nécessaire pour les professionnels de connaître les principales utilisations d'internet et des applications pour apporter une réponse adaptée aux personnes, dans le respect de leur vie privée.

## ► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes applications et utilisations d'internet
- Sensibiliser les personnes handicapées intellectuelles aux risques liés à l'utilisation d'internet
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans l'usage des principales fonctionnalités d'internet

## ► Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

## ► Contenu de la formation

### > Les bases d'internet

- Quel matériel ? quel navigateur ? quels moteurs de recherche ?

### > Les bonnes pratiques web pour limiter les risques

### > Les droits et devoirs de tout internaute

### > Le courriel : créer une adresse e-mail et la sécuriser

### > Les réseaux sociaux : généralités

### > Les bonnes pratiques et usage de :

- Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Skype, You Tube, TikTok

### > Garder la maîtrise sur les sites :

- De rencontre en ligne
- De jeux en ligne
- D'achats en ligne
- De téléchargements (films, musiques)

### > L'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles sur internet à l'aide de supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

## Durée

2 jours (14 heures)

## Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

## Pré-requis

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette et un smartphone  
Des connaissances en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sont un +

## Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, échanges, vidéos, remise de support pédagogique en FALC (au format numérique)

Questionnaire d'évaluation final

Un ordinateur, smartphone ou tablette par stagiaire est recommandé

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Aller sur internet (📄 p. 40)





# Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile

Les personnes handicapées intellectuelles vieillissantes ont des besoins spécifiques. Pour un accompagnement à domicile de qualité, il est important de comprendre ces besoins particuliers et les possibilités pour y répondre au mieux.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les effets du vieillissements liés au handicap intellectuel
- Créer les conditions favorables pour un accompagnement adapté des personnes handicapées vieillissantes
- Repérer et gérer des situations particulières (agressivité verbale, état de crise, etc.)

## ➤ Public

- Professionnels de l'accompagnement à domicile
- Maximum 15 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Évolution du handicap et de l'espérance de vie des personnes handicapées

- Définition de la personne handicapée vieillissante
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différents handicaps reconnus
- Vieillessement général de la population
- Différence entre une personne vieillissant « normalement » et une personne vieillissant en situation de handicap intellectuel
- Vie en établissement médico-social ou à domicile

### > Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées intellectuelles

- Comment se comporter avec une personne en situation de handicap intellectuel ?
- Qu'est-ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le S3A ?
- Les pistes de comportement face à chaque difficulté spécifique
- La prévention de la maltraitance, la culture de la bientraitance : quelles spécificités dans l'intervention à domicile ?
- La nécessité de partenariats et d'accès aux soins : les différents services et partenaires existants
- Les mesures de tutelle et de curatelle
- Vieillir au domicile des parents / vieillir seul à domicile

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

### Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Étude de cas pratiques, brainstorming, exercices questions / réponses, retours d'expériences

Questionnaire d'évaluation final



# Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation a pour but de vous donner une première approche de cette méthode et d'en comprendre les bases.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode FALC
- Utiliser la documentation de référence (guides, sites, fiches...)
- Repérer les documents à adapter en FALC

## ➤ Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public
- Maximum 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

- > Le contexte
- > Les règles de la méthode FALC
- > Première approche du FALC
- > L'évolution des pratiques professionnelles
- > Expériences et outils

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques

Questionnaire d'évaluation final

### FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (📄 p. 11)



# Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation vous permettra de maîtriser la méthode FALC et de rédiger des documents dans le respect des bonnes pratiques.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Rédiger des documents accessibles et adaptés à des personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'implication des personnes handicapées intellectuelles dans l'élaboration de ces documents

## Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public et personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 8 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La méthode FALC

- Le contexte législatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC : utilisation des mots, construction des phrases, règles sur la forme
- Le FALC comme vecteur d'évolution des pratiques professionnelles
- Expériences et outils

### > La pratique du FALC

- Présentation par chaque participant d'un document réalisé en FALC
- Retour sur la qualité de la rédaction et le déploiement de la méthode
- Propositions d'améliorations
- L'utilisation du pictogramme FALC

### Durée

2 jours (14 heures)  
Intersession après la 1<sup>ère</sup> journée

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

### Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques, travaux intersession : rédaction par chaque participant d'un document en FALC

Évaluation d'un document rédigé

Participation de personnes handicapées intellectuelles

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode FALC (☞ p. 10)



# Qu'est-ce que l'autisme ?

La stratégie nationale inscrit désormais l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

À ce titre, il est essentiel de repérer les signes de développement inhabituel du jeune enfant afin de faciliter l'accès à un diagnostic précoce et de mettre en place des interventions susceptibles de limiter le sur-handicap.

Il est également important de reconnaître les adultes avec autisme pour permettre notamment d'adapter sa communication.

Cette de formation propose de découvrir les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir l'autisme
- Identifier les signes d'alerte
- Aborder la question avec l'entourage
- Identifier les personnes à contacter, vers qui s'orienter

## ➤ Public

- Professionnels exerçant en service d'aide à domicile ou établissement et service médico-social
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Les caractéristiques de l'autisme

- Le neuro-développement
- Particularités sensorielles, cognitives et sociales
- Définition des TSA
- Comment reconnaître les TSA, les signes d'alerte

### > La reconnaissance et le soutien aux aidants

- Communication avec l'entourage (proches aidants)
- Témoignage de parents (vidéo)

### > Les structures existantes

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, démonstrative

Quiz, exemples et cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (📄 p. 13)



# Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. Aux personnes avec autisme, « la société doit garantir un plein accès à l'éducation et à la formation ».

La structuration du temps, de l'espace, de la communication ainsi que la prise en compte des particularités sensorielles et des routines sont indispensables à l'accompagnement de la personne.

## ► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies préventives pour limiter l'apparition des troubles du comportement
- Identifier les besoins des personnes et mettre en place les outils adaptés
- Décrire des stratégies pour limiter l'apparition des troubles du comportement

## ► Public

- Professionnels accompagnant des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Maximum 12 personnes par groupe

## ► Contenu de la formation

### > La définition du TSA

### > La communication

### > Les outils pratiques

- Exemple de matériel adapté
- Préparation de supports concrets
- Planning, objets, etc.

### > L'augmentation des comportements

- Les principes généraux du renforcement
- Les méthodes

### > La diminution des comportements

- Les principes de l'extinction
- Les avertissements à l'usage de la punition

### > Les stratégies préventives

- Avertisseurs de transition
- Les choix
- Limiter les consignes, etc.

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges

Questionnaire d'évaluation final

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Qu'est-ce que l'autisme ?  
(📄 p. 12)



# Découvrir le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus des publics porteurs de handicap psychique.  
Cette formation vous propose de découvrir les spécificités de ce handicap.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique des autres handicaps
- Adopter la bonne attitude face à une personne en situation de handicap psychique

## ➤ Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Le handicap psychique et ses conséquences

- Quelques données chiffrées
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Les principales maladies et les différents troubles :
  - Les schizophrénies
  - Les troubles bipolaires
  - Les troubles dépressifs
  - Les troubles obsessionnels compulsifs
  - Les phobies
- Les conséquences

### > Les besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Les différents types de prise en charge thérapeutique ?
- Les différents types d'accompagnements médico-social ?
- Quelle attitude adopter face à une personne ?

### > Le réseau de partenaires

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Échanges, exemples, étude de cas, quiz

Questionnaire d'évaluation final

### FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner le handicap psychique (p. 15)



# Accompagner le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus de personnes présentant un handicap psychique.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre ce handicap et d'identifier des pistes d'actions en faveur de ce public.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique du handicap mental
- Prendre en charge de manière adaptée les personnes en situation de handicap ayant des troubles psychiques

## Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Définitions

- Le handicap, le handicap psychique et le handicap mental

### > La prise en charge de la maladie

- Les objectifs de la prise en charge
- Des parcours et des situations hétérogènes
- Le partenariat extérieur
- Les intervenants en intra

### > Présentation des 5 maladies mentales

- Les schizophrénies
- Les troubles bipolaires
- Les troubles dépressifs
- Les troubles obsessionnels compulsifs
- Les phobies

### > Les profils d'effets indésirables de médicaments

### > Propositions d'actions en faveur des personnes en situation de handicap psychique

### > Exploration de situations vue sur le terrain, croisées avec la théorie

### > La posture professionnelle dans l'accompagnement

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Avoir suivi la formation « Découvrir le handicap psychique » (☞ p.14) ou avoir une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

### Coût pédagogique

1 800 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, positive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, quiz

Questionnaire d'évaluation final

## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap psychique (☞ p. 14)



# Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) à tous types de handicap. Les aménagements permettant l'accès à un service ou à un bâtiment sont souvent réalisés pour les personnes handicapées moteur, mais peu d'actions sont mises en place pour les personnes handicapées intellectuelles.

Cette formation, qui est également un préalable à la labellisation S3A (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles), propose de comprendre les besoins et attentes de ces personnes pour imaginer ensemble des solutions leur permettant d'accéder à vos services.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les caractéristiques liées au handicap intellectuel
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Appliquer les bonnes pratiques pour un accueil et un accompagnement adapté
- Participer à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles

## Public

- Toute personne en contact avec du public
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > Approche du handicap mental / intellectuel

- Représentation du handicap intellectuel
- Définition du handicap intellectuel
- Les conséquences pour les personnes handicapées intellectuelles

### > Présentation du principe d'accessibilité

- Cadre législatif en faveur de l'accessibilité
- Accessibilité universelle et inclusion
- La démarche S3A et l'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles

### > La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale
- Les supports numériques adaptés

### > Les bonnes pratiques

- Quels sont les attitudes, les comportements, les bonnes pratiques à avoir face à ce public

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Cas pratiques, vidéos, témoignage d'une personne handicapée, échanges

Questionnaire d'évaluation final

Cette formation est un préalable à la labellisation S3A



## FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (☞ p. 10)
- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (☞ p. 11)





# Les lois et outils du secteur médico-social

L'intégration des droits des personnes handicapées dans les lois constitue une étape importante dans la reconnaissance de leur égalité et de leur dignité.

Ces lois ont également fait évoluer les pratiques professionnelles, l'organisation et le fonctionnement des structures médico-sociales. L'ensemble des professionnels sont concernés, car ils sont acteurs au quotidien du respect et de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap.

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer les grands principes des lois de 2002.2 et de 2005 notamment au regard de la mise en œuvre des droits des usagers dans les structures médico-sociales
- Identifier les enjeux liés à la construction et au suivi du projet personnalisé dans l'accompagnement des personnes handicapées.

## Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées, sans connaissances du secteur médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

## Contenu de la formation

### > La loi 2002.2

- Le fonctionnement du secteur médico-social
- L'affirmation des droits de usagers : les grands principes, les sept outils visant à garantir l'exercice effectif des droits des usagers

### > Loi 2005

- La participation
- La citoyenneté
- La compensation

### > Le projet personnalisé

- Les objectifs
- Les pratiques
- Les outils

### > Le référent de projet

- Les principes
- Les missions
- Les pratiques

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Quiz, études de cas

Questionnaire d'évaluation final



# Le référentiel d'évaluation de la HAS

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Les évaluations dites internes et externes ont ainsi ancré une logique de complémentarité et permis aux ESMS de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Depuis mars 2022, elles sont remplacées par un nouveau dispositif qu'il s'agit d'appréhender pour s'y préparer et en mesurer les impacts.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer l'approche du référentiel d'évaluation de l'HAS (Haute Autorité de Santé) et du dispositif global prévu
- Identifier les différents domaines concernés par l'évaluation
- Mesurer les impacts de l'évaluation

## ➤ Public

- Professionnels du secteur médico-social dans le champ du handicap
- Maximum de 10 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

### > Le référentiel d'évaluation de l'HAS

- Approche globale
- Les valeurs
- Les thématiques

### > Les modalités du dispositif et les méthodes

- Les chapitres et les méthodes d'évaluation associées
- Les objectifs, critères et fiches
- Le rapport

### > Les impacts

- Le pilotage de la qualité dans l'ESMS
- L'auto-évaluation
- La préparation des évaluations
- Le projet d'établissement
- Le projet personnalisé

### Durée

½ jour (3h30)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

450 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active et expositive

Exemples, études de cas

Questionnaire d'évaluation final



# Pratiquer les achats au sein de son organisation

Pour réaliser et maîtriser ses achats, il est important d'en comprendre l'importance et de connaître des outils et des méthodes simples utilisés par les acheteurs.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier l'enjeu et le rôle des achats
- Réaliser une consultation
- Intégrer les bases de la négociation avec un fournisseur

## ➤ Public

- Acheteurs occasionnels, managers, responsables fonctionnels, personnels des sites amenés à procéder eux-mêmes à des achats
- Maximum 8 personnes par groupe

## ➤ Programme de la formation

### > Le rôle et l'importance des achats dans l'organisation

- La chaîne achats et sa valeur ajoutée

### > L'analyse d'un besoin et son expression

- Formaliser un cahier des charges

### > La consultation des fournisseurs

- La pré-sélection des fournisseurs cibles
- La préparation de l'appel d'offre et de la consultation
- L'évaluation des offres
- La sélection d'une ou plusieurs propositions

### > Négocier de manière efficace une offre

- Les enjeux de la négociation
- Se fixer ses propres objectifs
- La préparation de sa négociation
- La négociation : les différentes phases et techniques utilisées par les acheteurs

### Durée

1 jour (7 heures)

### Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, exercices pratiques,

Questionnaire d'évaluation final



# Formation civique et citoyenne

La loi du 10 mars 2010 relative au service civique stipule que « la personne morale agréée assure à la personne volontaire effectuant un engagement de service civique une formation civique et citoyenne ».

Cette formation s'articule autour de thèmes ciblés par l'agence du service civique, et en respect de la charte signée avec la DRCSPP.

Formasens et la Fondation Pluriel, ajoutent à ces thèmes la sensibilisation au handicap, à l'auto-représentation et à l'accessibilité.

La formation permettra d'engager des réflexions, susciter des débats et confronter ses idées.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en œuvre sa mission de volontaire de service civique
- Identifier les valeurs de la république et l'organisation de la cité
- Expliquer le handicap et l'accessibilité
- Aborder la citoyenneté et la laïcité

## ➤ Public

- Personne volontaire effectuant un engagement de service civique
- Maximum de 20 personnes par groupe, selon la règle en vigueur

## ➤ Contenu de la formation

- > Les valeurs de la République et le principe de la laïcité : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, la laïcité, la non-discrimination
- > L'organisation de la cité : le fonctionnement des institutions du local à l'Européen
- > Le Service civique
- > Le handicap
- > L'accessibilité : le Facile A Lire et à Comprendre (FALC), le S3A
- > Visite d'un lieu public pour identifier les éléments liés à l'accessibilité
- > L'ouverture sur les questions internationales : l'Europe, le nationalisme, les migrants, l'écologie, la mondialisation...
- > Le rôle des medias : TV - internet - presse- radio
- > Visite d'un établissement de la Fondation Pluriel

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

Nous contacter pour connaître les sessions à venir

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

100 € net de taxes par personne

## LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative, démonstrative et participative

Quiz, jeux de rôle, mise en situation, vidéos, études de cas, exercices pratiques, visite de sites, témoignage, échanges

Questionnaire d'évaluation final



# Catalogue de formation **Facile À Lire et à Comprendre**

---

**2023**

**Pratique : Imprimez de la page 21 à 44 pour sortir le catalogue  
dédié aux personnes handicapées intellectuelles !**





## SOMMAIRE

### FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

- Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail ——— 1
- La qualité à l'ESAT ————— 2
- Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT ——— 3
- Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT ——— 4
- Préparer ma retraite ————— 5
- Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS) ————— 6
- Parler en public ————— 7
- Devenir un pair-aidant ————— 8
- Aller sur internet ————— 9
- Initiation aux premiers secours ————— 10

# 1

## Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail



### ➤ Pourquoi ?

---

- Je travaille à l'ESAT depuis peu de temps.
- C'est très important :
  - de connaître mon ESAT,
  - de connaître mes droits,
  - de connaître mes obligations.
- Cette formation me permettra de travailler dans de bonnes conditions.

### ➤ Comment ?

---

- La formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Mon ESAT :
  - Son histoire et pourquoi il existe,
  - Comment cela fonctionne.
- L'ESAT, un établissement de travail :
  - Ce que m'apporte le travail,
  - Ce que veut dire travailler à l'ESAT.
- Ce que veut dire être usager d'un ESAT :
  - Comment on entre à l'ESAT ?
  - Comment on peut sortir de l'ESAT ?
- Comment dire ce que l'on veut à l'ESAT ?
  - Le rôle des professionnels,
  - Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Mes droits à l'ESAT et ce que je gagne en argent.
- Les règles de vie en ESAT :
  - Ce qui est autorisé,
  - Ce qui est interdit .

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 2

## La qualité à l'ESAT



### ► Pourquoi ?

---

- Je travaille à l'ESAT.
- On me demande de faire un travail de qualité.
- Mais la qualité, ça veut dire quoi ?
- Cette formation me permettra :
  - de comprendre la qualité,
  - de savoir pourquoi c'est important,
  - de travailler en respectant des règles.

### ► Comment ?

---

- La formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Le travail à l'ESAT :
  - Que veut dire le mot ESAT ?
  - Comment je travaille à l'ESAT ?
  - Ce qu'est un client et un fournisseur.
  - Ce que le client veut de l'ESAT.
- C'est quoi la qualité ?
  - A quoi sert la qualité ?
  - C'est quoi la non-qualité et quels sont les risques ?
  - C'est quoi la non-conformité et quels sont les risques ?
- Qui sont les clients de l'ESAT ?
- Qui travaille la qualité à l'ESAT ?
- C'est quoi les contrôles qualité à l'ESAT ?
- Quelles sont les règles pour faire de la qualité à l'ESAT ?

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 1 800 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 3

## Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT



### ► Pourquoi ?

---

- Je travaille à l'ESAT.
- Je travaille dans une cuisine ou dans une cafétéria.
- Je veux connaître les règles d'hygiène en cuisine.
- Je veux comprendre ces règles d'hygiène.
- Je veux utiliser ces règles d'hygiène dans mon travail à l'ESAT.

### ► Comment ?

---

- La formation dure 2 demi-journées.
- Nous parlons de mon travail en cuisine.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Nous irons en cuisine.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Je suis responsable de la santé des clients.
- Les microbes :
  - Qu'est-ce que c'est ?
  - Comment éviter la contamination ?
- Mon hygiène de professionnel de la cuisine :
  - Qu'est-ce qu'on attend de moi ?
  - Les Équipements de Protection Individuels (EPI) ?
  - Le lavage des mains.
- La sécurité des aliments :
  - Les températures,
  - Les contrôles,
  - La traçabilité.
- Les bonnes pratiques :
  - Les différentes zones de la cuisine,
  - Les déplacements en cuisine,
  - Le stockage des aliments,
  - Le nettoyage.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 900 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 4

## Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT



### ► Pourquoi ?

---

- Je travaille à l'ESAT.
- Je souhaite découvrir le travail en milieu ordinaire.
- Avant de faire un stage de travail en milieu ordinaire, je dois avoir toutes les informations.
- Ces informations m'aideront à réfléchir sur le travail en milieu ordinaire.
- Ces informations m'aideront à avancer dans mon projet professionnel.

### ► Comment ?

---

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Quels sont mes droits en tant que travailleur d'ESAT ?
- Qu'est-ce que le « milieu ordinaire » ?
  - Comment travailler en milieu ordinaire ?
- Les différences entre le milieu ordinaire et l'ESAT :
  - Etre usager ou être salarié,
  - L'accompagnement social,
  - Les exigences,
  - Comment on entre dans l'ESAT ou dans l'entreprise ?
  - Comment on sort de l'ESAT ou de l'entreprise ?
  - L'organisation d'un ESAT et d'une entreprise,
  - Ce que l'on gagne en argent.
- Comment certains métiers du milieu ordinaire fonctionnent :
  - Ouvrier d'espaces verts,
  - Agent de nettoyage,
  - Ouvrier de production,
  - Agent de restauration,
  - Ou d'autres métiers en fonction de votre projet.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 1 800 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 5

## Préparer ma retraite



### ► Pourquoi ?

---

- Je travaille à l'ESAT.
- Je vais bientôt avoir l'âge de partir en retraite.
- Partir en retraite veut dire arrêter de travailler.
- J'aurai beaucoup de temps.
- Je pourrai avoir d'autres activités.
- Cette formation permettra de réfléchir à ma retraite.
- Je pourrai poser toutes mes questions.

### ► Comment ?

---

- Cette formation dure 8 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Comment préparer ma retraite :
  - Ce qui sera bien et ce qui sera moins bien,
  - Ce que j'aime dans mon travail,
  - Pourquoi je dois me préparer à la retraite.
- L'argent que je vais gagner à la retraite :
  - On m'accompagnera à un rendez-vous, à la caisse de retraite.
- Mon logement.
- Ce que je pourrai faire à la place du travail.
- Ma santé :
  - Le suivi médical,
  - L'alimentation,
  - L'activité physique,
  - Le sommeil et la mémoire,
  - Je pourrai aussi faire un bilan de santé.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 3 600 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 6

## Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS)



### ► Pourquoi ?

---

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon établissement.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle de délégué CVS.

### ► Comment ?

---

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Le CVS :
  - C'est quoi un CVS ?
  - Qui participe au CVS ?
  - De quoi parle-t-on au CVS ?
  - Qu'est-ce qu'on fait au CVS ?
- Comment un CVS se prépare ?
- Comment se passe un CVS ?
- Comment redonner les informations aux autres personnes accompagnées ?
- Etre délégué CVS.
- Comment communiquer avec les autres personnes accompagnées ?

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 7

## Parler en public



### ► Pourquoi ?

---

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Je suis représentant, élu, membre de CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Prendre la parole en public n'est pas facile.
- Beaucoup de personnes ont peur de cela.
- Cette formation peut m'aider à mieux parler en public.

### ► Comment ?

---

- Cette formation dure 3 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Des personnes de Droits Devant 25 pourront intervenir.
  - Droits devant 25 est une association de personnes handicapées.
  - Les personnes de Droits devants sont habituées à prendre la parole en public.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Pourquoi prendre la parole ?
- Comment se passe une prise de parole en public :
  - Les différentes étapes,
  - L'importance de son image,
  - Ce que retient le public.
- Comment parler devant un public :
  - Ce qu'il faut faire avant de parler,
  - Ce qu'il faut faire avant de commencer à lire son texte,
  - Comment faut-il parler ?
  - Ce qu'il faut faire à la fin.
- Comment préparer son texte :
  - Ce que l'on veut dire,
  - Comment le dire ?

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 1 350 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 8

## Devenir un pair-aidant



### ➤ Pourquoi ?

---

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Un pair-aidant est une personne handicapée qui aide une autre personne handicapée.
- Je veux aider les autres.
- Je peux aider avec mon expérience.

### ➤ Comment ?

---

- Cette formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Nous apprendrons ensemble.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Mon expérience qui peut servir à d'autre.
- Qui je peux aider ?
- Je peux aider pour quel problème ?
- Comment je peux aider quelqu'un ?
- Que faire quand le problème est trop grand ?
  - Avoir confiance en soi
- Parler de son expérience.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 2 700 euros à mon établissement.  
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

# 9

## Aller sur internet



### ► Pourquoi ?

---

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'utilise internet régulièrement.
- Ou j'aimerais utiliser internet.
- Je vais sur internet pour me changer les idées.
- Je vais aussi sur internet pour faire des démarches administratives.
- Il y a beaucoup d'arnaques sur internet.
- La formation explique comment faire attention sur internet.

### ► Comment ?

---

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- J'utiliserai mon ordinateur, ma tablette ou mon smartphone.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Quel matériel utiliser pour aller sur internet.
- Les logiciels à installer pour aller en sécurité sur internet.
- Ce que l'on trouve sur internet.
- Ce que je peux faire sur internet.
- Ce que je ne peux pas faire sur internet.
- Comment écrire un mail ?
- Les réseaux sociaux.
- Les sites de rencontre en ligne.
- Les sites de jeux en ligne.
- Les achats en ligne.
- Les sites de téléchargement.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 1 800 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



## ➤ Pourquoi ?

---

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Il y a beaucoup de risques d'accident dans notre vie.
- Il y a des risques pour nous et pour les autres.
- On peut réduire certains risques.
- On peut aider quelqu'un qui vient d'avoir un accident.

## ➤ Comment ?

---

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seont dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

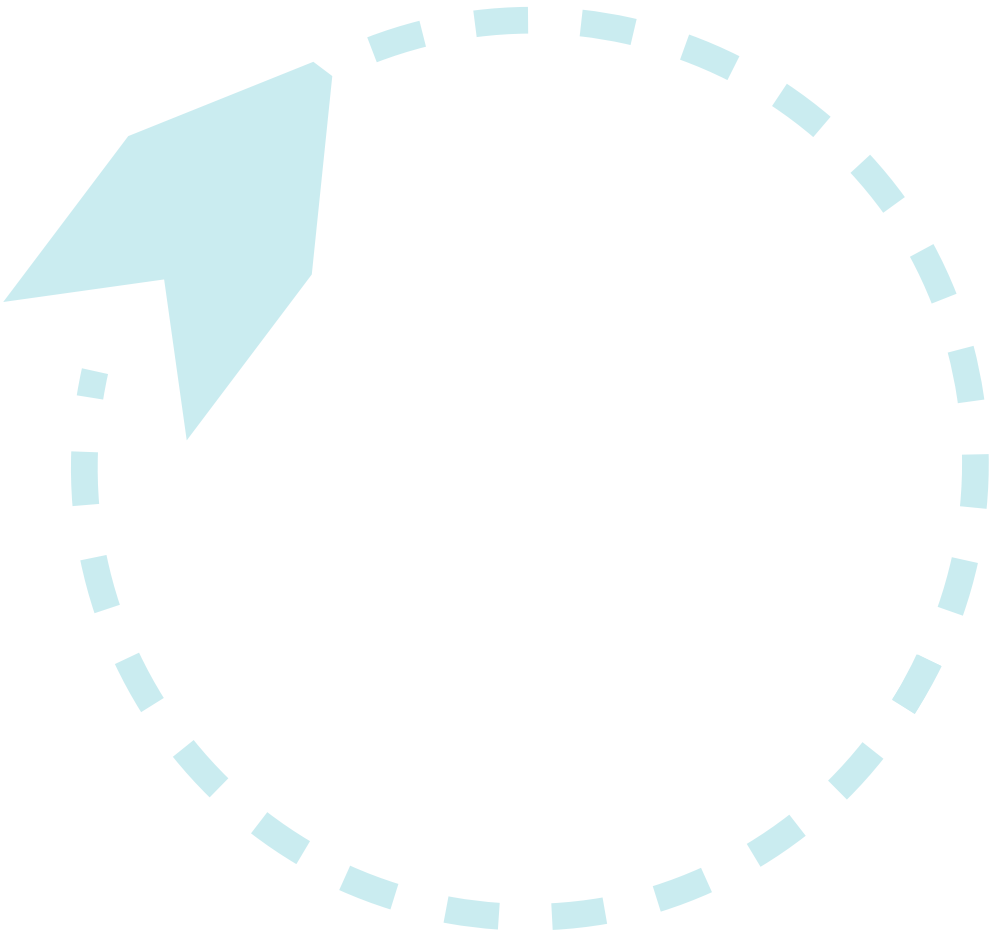
- Réduire les risques de la vie courante.
- Éviter que la situation devienne plus grave après un accident :
  - Pour les autres
  - Pour la victime
- Prévenir les secours.
- Donner les premiers soins à une victime.
- Aider un secouriste.

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 900 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute formation intra sollicitée par un bénéficiaire auprès de FORMASENS, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel, ou toute offre de formation spécifique qui serait décrite ci-après. Le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire (et par voie de conséquence des participants) aux présentes conditions générales de vente.

## > Article 1 : définitions

Bénéficiaire : toute personne morale, qui souhaite suivre une formation auprès de FORMASENS.

Conditions générales de vente : le présent document, dans sa dernière version, est disponible sur simple demande adressée à FORMASENS. Les conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du Bénéficiaire.

Formations Intra-associatives : formations sur mesure réalisées pour un bénéficiaire (organisme gestionnaire, établissement...). Ces formations se déroulent dans les locaux des bénéficiaires aux dates convenues avec eux.

Stagiaire(s) : le ou les salarié(s) ou travailleur handicapé d'un bénéficiaire qui est/sont inscrit(s) à une formation organisée par FORMASENS.

## > Article 2 : formations

Les actions de formation dispensées par FORMASENS rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

## > Article 3 : formations intra (sur site)

### 3.1 Inscription

A la demande d'un bénéficiaire, FORMASENS transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif au plus tard un mois avant la date proposée par FORMASENS pour organiser la formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par FORMASENS d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complété, daté et signé par le bénéficiaire.

### 3.2 Durée des formations, tarifs, facturations et règlements

Sauf mention particulière, chaque jour de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes. Ce tarif comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais

administratifs. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus au réel, sur présentation de facture ou note de frais.

Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des participants et du formateur.

Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la proposition de formation, et conforme aux exigences légales et réglementaires.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courrier, accompagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

## > Article 4 : limitations de responsabilité de FORMASENS

La responsabilité de FORMASENS ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les participants.

La responsabilité de FORMASENS est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire.

La responsabilité de FORMASENS est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMASENS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les participants.

## > Article 5 : force majeure

FORMASENS ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Fondation Pluriel, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

### > Article 6 : propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils et documents préparés pour la formation et éventuellement remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et, à ce titre, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. FORMASENS est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose.

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par FORMASENS lors des formations, demeurent la propriété exclusive de FORMASENS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de FORMASENS. FORMASENS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution d'une formation.

### > Article 7 : communication

Le bénéficiaire autorise expressément FORMASENS à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

### > Article 8 : protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; et
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des participants sont des données accessibles à ses services.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le participant et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition.

À cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données :

[dpo@fpluriel.org](mailto:dpo@fpluriel.org)

FORMASENS s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

FORMASENS s'engage à informer le bénéficiaire en cas de violation, de perte ou de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des formations, afin de permettre au bénéficiaire d'alerter les personnes concernées et de se conformer à ses obligations au sens de la réglementation susmentionnée.

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FORMASENS, en application et au cours de l'exécution des formations, ne pourront être communiquées qu'aux partenaires contractuels (formateurs) de FORMASENS pour les besoins des dites formations (sur le territoire de l'Union Européenne).

FORMASENS et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers.

FORMASENS conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des participants, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

### > Article 9 : règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de FORMASENS dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le bénéficiaire se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qui assistent aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses participants.

### > Article 10 : sous-traitance

FORMASENS et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de FORMASENS.

### > Article 11 : notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

à FORMASENS • Fondation Pluriel, 81 rue de Dole, CS 51913 25020 BESANÇON

au bénéficiaire : à l'adresse indiquée par le bénéficiaire lors de la commande.

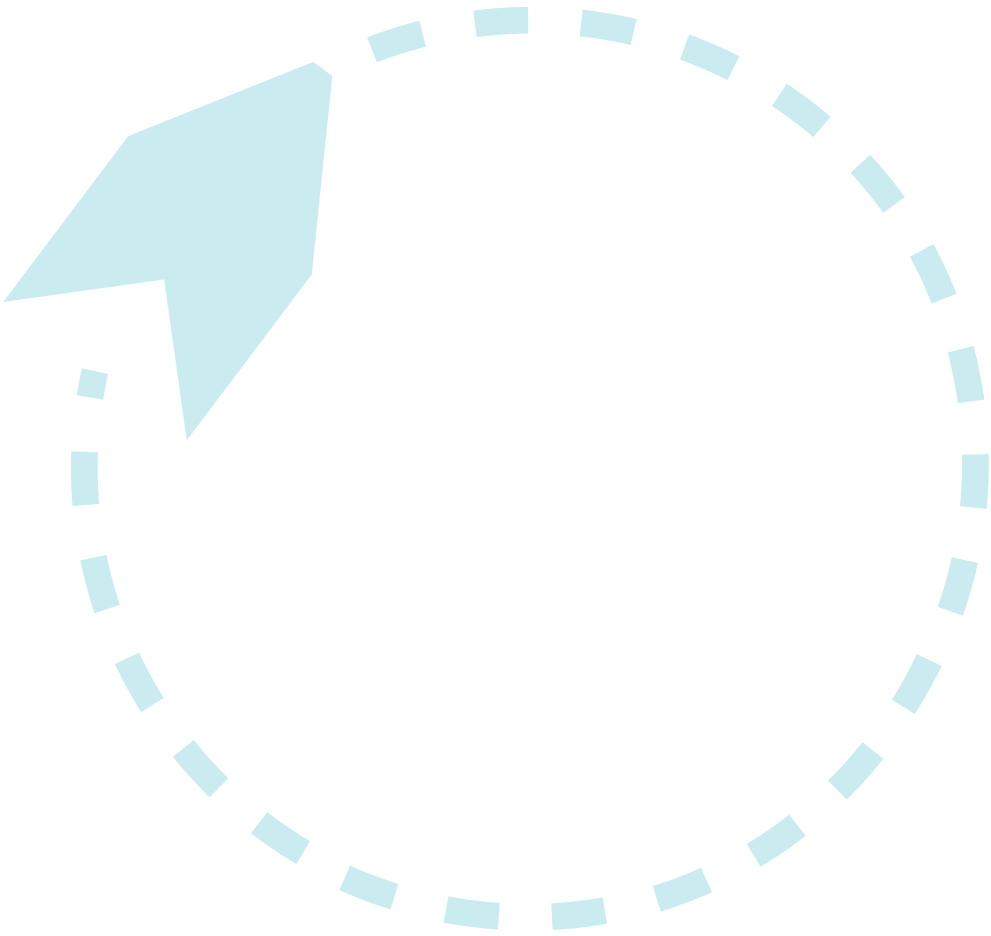
### > Article 12 : stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet [www.fondationpluriel.org/formasens](http://www.fondationpluriel.org/formasens) et par demande écrite ([formasens@fpluriel.org](mailto:formasens@fpluriel.org)).

### > Article 13 : attribution de compétences

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) et FORMASENS à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il sera recherché une solution à l'amiable.

À défaut, les Tribunaux de Besançon seront seuls compétents pour régler le litige.





**Claire Martinet**

**Responsable de l'organisme de formation**

☎ 03 81 51 96 54

✉ [claire.martinet@fpluriel.org](mailto:claire.martinet@fpluriel.org)

---

**FORMASENS • Fondation Pluriel**

81 rue de Dole • CS 51913  
25020 Besançon Cedex  
[formasens@fpluriel.org](mailto:formasens@fpluriel.org)

Référent handicap : 03 81 51 96 54 - [formasens@fpluriel.org](mailto:formasens@fpluriel.org)

**Retrouvez le catalogue sur [www.fondationpluriel.org/formasens](http://www.fondationpluriel.org/formasens)**

*Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25*

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

*N° Siret : 79174781900013*



**Qualiopi**   
processus certifié

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTION DE FORMATION